



PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association CURUMA

Le 2 juin 2023

Salle Guy Lartigue, Grayan-et-l'Hôpital

Présents : Voir la feuille de présence jointe.

Répartition des personnes présentes :

- 39 membres présents, représentant également 71 personnes votant grâce à un pouvoir. Avec 110 voix, **le quorum (85) est atteint.**

Excusés : Mme Duvacquier et M Martinet, administrateurs.

RAPPORT MORAL 2021

Le rapport moral est présenté par **Bertrand lung**, Président, qui remercie les participants pour leur présence et invite les personnes présentes à écouter le rapport d'activités des salariés, qui ont chacun zoomé sur l'un des sujets de l'année. Le **rapport d'activités** complet a été adressé par email aux adhérents en amont de l'Assemblée.

♦ **Mme Guilpart** présente le travail réalisé avec les classes de 4ème du Collège de Soulac sur mer dans le cadre de l'un des Billets Courant Vert (programme soutenu par le Département). Elle souhaite féliciter les enfants pour leur implication puisqu'ils ont été très libres de s'approprier les thématiques et ont, chacun à son niveau et avec ses envies, réalisé un travail très intéressant.

♦ **Mme Grand** indique qu'elle a été formée par le Graine Nouvelle-Aquitaine pour utiliser l'exposition « Le Changement climatique en Gironde ». Cet outil s'adresse aux scolaires et au grand public. Il est constitué de panneaux reprenant différentes thématiques. Il a été utilisé à plusieurs reprises déjà auprès des éco-délégués* du collège de Castelnau, de toutes les classes de 5ème du collège de Soulac et de la classe Ulis** du collège de Castelnau.

**les éco-délégués sont des représentants de chaque classe (1 ou 2) qui sont chargés de faire des propositions pour l'intégration d'actions concrètes relatives au développement durable au sein du collège (poulailler, potager, végétalisation de la cour...)*

*** classe particulière intégrant des enfants en situation de handicap*

♦ **Mme Juvin** revient sur le travail réalisé avec les communes Listrac-Médoc et Grayan-et-l'Hôpital sur les Cahiers du paysage et présente les livrets issus de cette expérience. Ce travail, mené en partenariat avec le PNR Médoc et qui a bénéficié d'une aide nationale de l'Office Français pour la Biodiversité, visait à identifier les ruptures de corridors écologiques de la commune lors d'ateliers participatifs et à



identifier des zones où mettre en place des haies pour améliorer les continuités écologiques.

Au final, sur la commune de Grayan 990 m linéaires ont été plantés. A Listrac, plus de 1200 m.l ont été plantés et la commune poursuit ce travail en autonomie (1000 m.l en 2023). Elle réfléchit aussi avec le CPIE à un projet de végétalisation des cours de récréation.

Mmes Juvin et Guilpart travaillent également en partenariat avec Mme Eynaud, chercheuse à l'Université de Bordeaux, présente lors de l'Assemblée Générale, sur la vulgarisation de connaissances scientifiques sur les paléoclimats et l'évolution géomorphologique de la Pointe du Médoc. Ce projet a reçu l'aide de la Fondation de France. Il s'étend sur 3 ans et prévoit l'intégration des connaissances scientifiques et la création d'outils pédagogiques, le recueil de témoignages sur la vie littorale et son évolution, et enfin la proposition de scénarios sur l'évolution de la Pointe du Médoc.

♦ **M Heuguebart** présente le partenariat mis en place avec le MFR de St Yzans : des élèves viennent participer à des actions de gestion des espaces naturels aux côtés du CPIE (plantation et protection de haies, débroussaillage de zones enclavées, entretien du sentier pédestre...). Le CPIE intervient également pour sensibiliser les élèves sur la gestion des espèces invasives, la réalisation de protocoles d'inventaires...

Une convention lie l'établissement et le CPIE, permettant de participer à la formation des futurs techniciens des espaces naturels.

M Heuguebart indique également que l'acquisition d'un drone a permis d'améliorer le travail de gestion (suivi de travaux, réalisation d'état des lieux de parcelles agricoles) mais aussi de montrer la richesse des espaces naturels au public.

♦ **Mme Lapouyade** présente quelques-unes des 50 actions existantes, réalisées en 2022 dans le cadre du Plan de Gestion Unique qui a enfin concrètement démarré en janvier (1392 ha appartenant au Département, au Conservatoire du Littoral et au Port de Bordeaux) :

- Mise en place d'une lettre d'information mensuelle à destination de tous les occupants et usagers du site (agriculteurs, chasseurs) mais aussi des partenaires financiers et des techniciens du territoire,
- Organisation du premier atelier participatif avec les agriculteurs autour de l'adaptation des activités au changement climatique avec la médiation de l'Association Terre et Océan,
- Installation du mobilier du sentier pédestre et d'éco-compteurs (en partenariat avec le PNR Médoc) pour suivre la fréquentation du site,
- Mise en place de groupes thématiques pour discuter de la répartition de l'eau sur le site et de la continuité hydraulique,
- Coordination du comité de coopération par le PNR Médoc pour discuter de sujets à une échelle territoriale élargie (acquisitions foncières, maintien des activités agricoles, gestion de l'eau...)



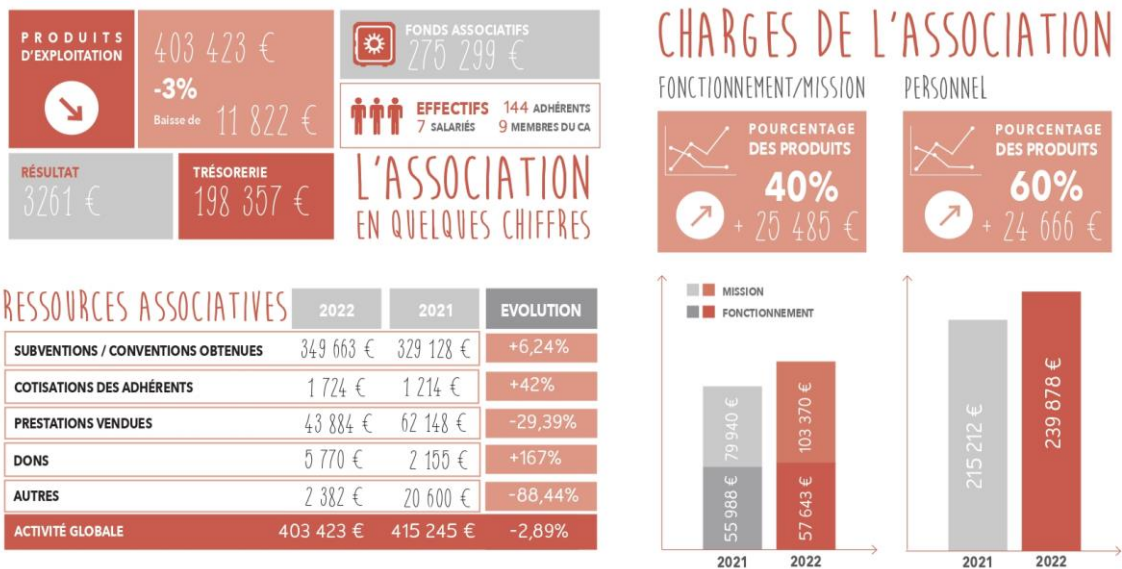
♦ **M Lapouyade** indique que les actions de gestion des zones compensatoires se poursuivent :

- à Grattequina, une mare a été creusée comme le prévoit le plan de gestion mais elle a du être décalée en fonction du foncier (la seconde mare à réaliser est en attente d'éclaircissements sur le sujet), de nombreux déchets ont été évacués, des suivis des zones en eau (salinité, sens d'écoulement...) ont été réalisés pour une meilleure compréhension du fonctionnement du site;
- au Verdon/Mer, un gros travail de gestion de la végétation (arbres et fourrés) a été réalisé à la fois par la Régie portuaire et par des intervenants extérieurs (objectif réglementaire de maintien des milieux sablonneux ouverts), la flore invasive a également fait l'objet d'opérations de lutte, des suivis ont été réalisés sur la nidification des guêpiers d'Europe...

M lung termine en indiquant que l'installation de l'association à Maison de Grave (site du Conservatoire, géré par le Département) devrait avoir lieu à l'automne. Enfin, les adhérents sont informés que Mme Guilpart quittera le CPIE Médoc pour une autre région dans le courant de l'été 2023.

RAPPORT FINANCIERS 2022

♦ **Mme Jardé** commente les éléments présentés sur le graphique ci-dessous. Le bilan comptable est en attente de validation par l'expert.



Les dépenses prévisionnelles 2023 s'établissent à 451 000 €.



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 administrateurs élus depuis 3 ans sont déclarés sortants : Bertrand lung et Magali Duvacquier. Mmes Muller et Germano-Simon ainsi que MM Ligoit, Simpère, Bassibey, Martinet et Haas, élus depuis moins de 3 ans, restent administrateurs.

2 places sont donc à pourvoir.

Mme Duvacquier n'a pas souhaité se représenter. M lung est à nouveau candidat, ainsi que M Lapalu, adhérent depuis 2022 et qui va s'installer au Verdon-sur-mer.

RESULTAT DES VOTES

110 bulletins de vote sont comptabilisés pour 110 **voix**.

Le rapport moral est approuvé avec 110 voix pour.

Le rapport financier 2022 est approuvé avec 110 voix pour.

Elections du Conseil d'Administration :

Bertrand IUNG recueille 108 voix/110 ; Jean-Michel LAPALU recueille 108 voix/110.

Tous deux sont donc élus

Le Conseil d'administration se réunira ultérieurement pour l'élection du Bureau

L'Assemblée est levée à 19h30

Le rédacteur
B. Lapouyade

Le Président
B. lung